

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT	
Public concerné, pré requis	• Aides à domicile • Etre en activité, avec au moins un employeur • Obtenir l'accord de l'employeur de son choix • Accessible dès la première heure travaillée
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'ajuster son accompagnement aux caractéristiques et conséquences de la pathologie de la personne accompagnée.
Contenu de la formation	• Connaissances de base sur les caractéristiques et les conséquences des pathologies de la vie quotidienne. • Communication avec une personne en souffrance physique ou psychique et son entourage. • Les limites professionnelles dans le cadre de la relation d'aide. • Les lieux de ressources selon la pathologie, face à la douleur. • Identifier la pathologie de la personne accompagnée et les conséquences sur la mission d'accompagnement. • Ajuster les activités de la mission d'accompagnement selon la pathologie de la personne. • Identifier les évolutions de la pathologie et alerter de façon adaptée. • Valoriser l'autonomie de la personne.
Méthodes mobilisées	• Cours en salle de formation • Interventions de professionnels (gérontologue, psychologues)
Durée et dates	• Formation de 14h • Pour connaître les dates, contactez la MFR de Valognes
Lieu et accessibilité	 Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations: christel.ruel@mfr.asso.fr
Tarif	• Financement pris en charge plus rémunération • Frais de déplacement et restauration remboursés
Responsable de l'action	Christel Ruel, responsable formations adultes : christel.ruel@mfr.asso.fr
Evaluation de la formation	En fin de formation, délivrance d'une attestation de compétences selon une grille préétablie.